Nations Unies S/2002/715



Conseil de sécurité

Distr. générale
28 juin 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 28 juin 2002 adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre du 25 juin 2002 (S/2002/714) concernant l'Angola a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Ceux-ci prennent note de l'information présentée dans votre lettre et souscrivent à votre proposition de déployer 10 officiers de liaison au maximum pour faciliter l'application du Mémorandum d'accord pour la cessation des hostilités et le règlement des questions militaires en suspens au titre du Protocole de Lusaka (S/1994/1441, annexe). D'autre part, ils attendent avec intérêt le rapport de l'équipe intégrée d'évaluation dépêchée en Angola et vos recommandations au Conseil concernant les tâches et le mandat de la présence de l'ONU en Angola.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Mikhail **Wehbe**

02-45062 (F) 010702 010702